



DÉCLARATION de TOURNOI(S) ou de RASSEMBLEMENT(S)

SAISON 2025 / 2026

Document à renvoyer à secretariat@foot22.fff.fr

(minimum 2 mois avant la date de la manifestation)

Club :

Date(s) concernée(s) :

Lieu (nom du stade et ville) :

Le tournoi ou le rassemblement est organisé pour (cochez la ou les cases concernée(s)) :

Catégories masculines

U7G*		U11G		U15G		U19G	
U9G*		U13G		U17G		SEN G	

Catégories féminines

U8F*		U13F		U18F	
U11F		U15F		SEN F	

* Pratique sans compétition : aucun résultat ne doit être affiché, pas de classement et la même récompense doit être attribuée à tous les participants.

Un droit d'inscription est-il demandé :

Responsable de la manifestation :

Téléphone : Mail :

Pour toute manifestation avec droit d'inscription, un droit de rassemblement de 10€ par catégorie des U10 aux U17 sera débité par le District.

Le club s'engage à respecter les lois du jeu de la FFF appliquées aux différentes catégories.

Déclaration réalisée le :

Signature :

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr